



## **COMMUNIQUE DE LA CGT IP SPIP TARN ANTENNE D'ALBI**

Face aux Risques psychosociaux que rencontre l'antenne d'Albi, tous corps confondus, nous avons proposé à l'ensemble de l'équipe que deux d'entre eux se positionnent comme suppléant CGT au CSA du 27/11, dans la mesure où cette thématique serait rajoutée à l'ordre du jour .

Confronté au refus de la direction d'accepter ses suppléants, nous avons opté pour demander le report du CSA et surtout nous avons sollicité un CSA spécifique RPS ou l'on pourra traiter cette thématique comme il se doit en présence de l'agent de prévention et du médecin du travail.

Nous avons également demandé que les membres de l'équipe puissent avoir accès à la médecine du travail en individuel.

Nous estimons que ce sujet est suffisamment sensible au sein de l'Alip d'Albi pour qu'un CSA exceptionnel lui soit consacré.

Nous restons à votre écoute.

Les élu.e.s CGT IP du CSA SPIP du SPIP d'Albi, le 27.11.25